Fecha de aprobación: **25/06/2025**

Guía docente de la asignatura

Competencia Comunicativa en Lengua Extranjera. Francés (25611D7)

Grado	Grado en Educación Primaria (Bilingüe)	**Rama**	Ciencias Sociales y Jurídicas
Módulo	Lengua Extranjera. Francés	**Materia**	Competencia Comunicativa en Lengua Extranjera. Francés

Curso	4º	**Semestre**	1º	**Créditos**	6	**Tipo**	Optativa

PRERREQUISITOS Y/O RECOMENDACIONES

Niveau B1 en français.

BREVE DESCRIPCIÓN DE CONTENIDOS (Según memoria de verificación del Grado)

Les aspects phonologiques et phonétiques de la langue étrangère : les sons, l'accentuation, le rythme et l'intonation. Les règles du code et les aspects grammaticaux de base. Les caractéristiques morphologiques de la langue étrangère. Le vocabulaire et les aspects sémantiques les plus pertinents. Les aspects sociolinguistiques et pragmatiques. Les aspects socioculturels de la langue étrangère. Concepts, procédures et attitudes liés au traitement de la communication orale, de la communication écrite et des aspects socioculturels. Utilisation de matériel et de ressources pédagogiques pour le développement de la compétence communicative en classe.

RESULTADOS DE APRENDIZAJE (Objetivos)

- Développer une connaissance théorique pratique de l'importance de la notion de compétence communicative dans une langue étrangère et de ses différentes composantes.
- Améliorer la compétence communicative orale et écrite.
- Apprendre, réfléchir et accroître la connaissance des compétences linguistiques, sociolinguistiques (et/ou) culturelles et pragmatiques telles qu'elles sont définies dans le Cadre européen commun de référence pour le développement des langues (CECRL, 2001 et 2018).
- Encourager l'apprentissage basé sur les tâches, le développement de ressources et de matériels et les applications didactiques et pratiques des différentes composantes de la compétence communicative de la langue étrangère dans la salle de classe de

Firma (1): Universidad de Granada
CIF: Q1818002F

Firmado electrónicamente según arts. 15, 17 y 41.1 del Reglamento de Adm. Electrónica de la Universidad de Granada (BOJA nº 85 de 6 de mayo de 2021)
Este documento firmado digitalmente puede verificarse en https://sede.ugr.es/verifirma/ 05/05/2026 - 09:24
Código seguro de verificación (CSV): 2247E6D18DFB73E521E3A58FDD6DD696 Pág. 1 de 7

l'enseignement maternel et/ou primaire.

PROGRAMA DE CONTENIDOS TEÓRICOS Y PRÁCTICOS

TEÓRICO

- Thème 1 : Introduction. Concepts et notions de compétence. Compétence communicative : origines et taxonomies.
- Compétence phonétique et phonologique. Les sons, l'accentuation, le rythme et l'intonation en LE. Enseignement et apprentissage de la prononciation en classe de langue. Activités et ressources.
- Thème 3 : Compétence discursive. Texte et discours. Organisation textuelle et genres. Cohérence et cohésion. Enseigner et apprendre le discours en classe de langue. Activités et ressources.
- Thème 4 a. Compétence lexicale. Unités lexicales. Aspects morphosyntaxiques et sémantiques. Les champs sémantiques. Le lexique mental. Les unités phraséologiques. Enseignement et apprentissage des unités lexicales en classe de langue. Activités et ressources.
- Thème 4 b. Compétence grammaticale. Règles et aspects grammaticaux de base. Enseignement et apprentissage de la grammaire en classe de langue. Activités et ressources.
- Thème 5 : Compétence sociolinguistique, socioculturelle et pragmatique. Aspects socioculturels et sociolinguistiques de la communication en LE. Actes de parole. Fonctions langagières. Théorie de la politesse. Enseignement-apprentissage des caractéristiques sociolinguistiques et pragmatiques de la langue étrangère. Activités et ressources.

PRÁCTICO

- Théorie
  - Thème 1 : Introduction. Concepts et notions de compétence. Compétence communicative : origines et taxonomies.
  - Compétence phonétique et phonologique. Les sons, l'accent, le rythme et l'intonation en LE. Enseignement et apprentissage de la prononciation en classe de langue. Activités et ressources.
  - Thème 3 : Compétence discursive. Texte et discours. Organisation textuelle et genres. Cohérence et cohésion. Enseigner et apprendre le discours en classe de langue. Activités et ressources.
  - Thème 4 a. Compétence lexicale. Unités lexicales. Aspects morphosyntaxiques et sémantiques. Les champs sémantiques. Le lexique mental. Les unités phraséologiques. Enseignement et apprentissage des unités lexicales en classe de langue. Activités et ressources.
  - Thème 4 b. Compétence grammaticale. Règles et aspects grammaticaux de base. Enseignement et apprentissage de la grammaire en classe de langue. Activités et ressources.
  - Thème 5 : Compétence sociolinguistique, socioculturelle et pragmatique. Aspects socioculturels et sociolinguistiques de la communication en LE. Actes de parole. Fonctions langagières. Théorie de la politesse. Enseignement-apprentissage des caractéristiques sociolinguistiques et pragmatiques de la langue étrangère. Activités et ressources.
- Cours/séminaires pratiques

Firma (1): Universidad de Granada
CIF: Q1818002F

Firmado electrónicamente según arts. 15, 17 y 41.1 del Reglamento de Adm. Electrónica de la Universidad de Granada (BOJA nº 85 de 6 de mayo de 2021)
Este documento firmado digitalmente puede verificarse en https://sede.ugr.es/verifirma/ 05/05/2026 - 09:24
Código seguro de verificación (CSV): 2247E6D18DFB73E521E3A58FDD6DD696 Pág. 2 de 7

- Étude, réflexion à partir de la pratique, conception et élaboration de matériel didactique et de ressources pour le développement de la compétence communicative en LE. Chaque tâche proposée dans les différents séminaires pratiques se terminera par la présentation de différents travaux réalisés par les étudiants. La participation aux cours pratiques est obligatoire, mais il appartient aux étudiants d'être proactifs et de proposer leur participation volontaire.
- Étude, réflexion à partir de la pratique, conception et élaboration de matériel didactique et de ressources pour le développement de la compétence communicative en LE. Chaque tâche proposée dans les différents séminaires pratiques se terminera par la présentation des différents travaux réalisés par les étudiants. La participation aux cours pratiques est obligatoire, mais il appartient aux étudiants d'être proactifs et de se porter volontaires pour y participer.
- Tâche 1 : Approche de la classe de FL primaire. Lectures liées à la notion de compétence communicative (articles de revues scientifiques, chapitres de livres, etc.) Le CECR pour l'enseignement et l'apprentissage des langues étrangères.
  - Procédure : revue de la littérature sur la notion de compétence communicative.
- Tâche 2 : Compétence orale. Orthographe et utilisation de l'alphabet (phonique/graphique). La méthode hybride auditive/articulatoire dans l'enseignement de la prononciation en langue étrangère.
  - Procédure : Conception d'aides visuelles dans la classe de LE pour l'enseignement du vocabulaire.
- Tâche 3 : Compétence écrite. L'acte d'alphabétisation et la TEXTUALITÉ. Méthodes de lecture et d'introduction de l'écrit en classe primaire.
  - Procédure : Sélection et analyse de matériel écrit varié publié dans différents manuels actuels.
- Tâche 4 : Approches de l'enseignement de la grammaire en classe primaire.
  - Procédure : développement d'une séquence d'enseignement et/ou d'une tâche autour d'un aspect de la grammaire.
- Tâche 5 : Actes de parole et événements.
  - Procédure : analyse (encodage et décodage) d'un ensemble varié d'actes de langage.

- Nous tenons à souligner que la réalisation de travaux et de tâches intégrant **une perspective de genre** sera vivement encouragée.

BIBLIOGRAFÍA

BIBLIOGRAFÍA FUNDAMENTAL

- BERTOCCHINI, PAOLA (2017). Manuel de formation pratique pour le professeur de FLE: cours, activités, corrigés. Clé international.
- CHARLIAC, LUCILE; MOTRON, ANNIE-CLAUDE (2004): Phonétique progressive du français. Clé. Niveaux intermédiaire et avancé.
- CONSEIL DE L'EUROPE (2001). Cadre européen commun de référence pour les langues. Didier.
- CONSEIL DE L'EUROPE (2018). Cadre européen commun de référence pour les langues. Volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs. https://rm.coe.int/cecr-volumecomplementaire-avec-de-nouveaux-descripteurs/16807875d5
- CUQ, JEAN PIERRE ; GRUCA, ISABELLE (2017): Cours de didactique du français langue étrangère et seconde. PUG Collection.
- GODARD, EMMANUEL., LIRIA, PHILIPPE (2009). Les clés du nouveau DELF –B1-. Difusión

Firma (1): Universidad de Granada
CIF: Q1818002F

Firmado electrónicamente según arts. 15, 17 y 41.1 del Reglamento de Adm. Electrónica de la Universidad de Granada (BOJA nº 85 de 6 de mayo de 2021)
Este documento firmado digitalmente puede verificarse en https://sede.ugr.es/verifirma/ 05/05/2026 - 09:24
Código seguro de verificación (CSV): 2247E6D18DFB73E521E3A58FDD6DD696 Pág. 3 de 7

- GREGOIRE, MAÏA. (2003). Grammaire progressive du français. Clé. Niveaux intermédiaire et avancé.
- MIQUEL, CLAIRE LEROY (1999). Vocabulaire progressif du français. Clé. Niveaux intermédiaire et avancé.
- MIQUEL, CLAIRE. (2004). Communication progressive du français. Clé. Niveaux intermédiaire et avancé.

BIBLIOGRAFÍA COMPLEMENTARIA

- ADAM, Catherine (2014). Chouette ! Méthode de français. Santillana, Didier.
- CHRETIEN, Romain; MEYNADIER, Marion, & POZZANA, Laurent (2019). Passe-passe niveau 2. Méthode de français. Guide pédagogique et ressources pour la classe A1. Didier.
- DELBENDE, Jean-Christophe, & HEUZE, Vincent (2004). Le français en chantant : Guide pédagogique. Didier.
- DUPLEIX, Dorothée, & TAGLIANTE, Christine (2010). Réussir le DELF PRIM A1.1 A1. Guide pédagogique. Didier.
- SAMSON, Colette (2017). Alex et Zoe et compagnie 1. Guide pédagogique (3e édition). CLE International.
- VANTHIER, Hélène, & SCHMITT (2018). Zig Zag+ Méthode de français. CLE International.

ENLACES RECOMENDADOS

- Clicnet : http://clicnet.swarthmore.edu/fle.html
- CHLOE ou " Les aventures d'une Parisienne" : http://www.ur.se/chloe/frame.html
- ÉduFLE.net, le site coopératif du FLE : http://www.edufle.net/
- Flenet, Site Mario Tomé : http://www3.unileon.es/dp/dfm/flenet/
- Franc-parler : http://www.francparler.org/
- Manfred Overmann : http://www.ph-ludwigsburg.de/franzoesisch/overmann/baf3/
- Polarfle : http://www.polarfle.com/
- Le Point du FLE : https://www.lepointdufle.net/
- TV5 monde : http://www.tv5monde.com/

EVALUACIÓN (instrumentos de evaluación, criterios de evaluación y porcentaje sobre la calificación final)

EVALUACIÓN ORDINARIA

- I. Évaluation continue
  - Conformément au Règlement pour l'évaluation et la notation des étudiants de l'Université de Grenade (approuvé par le Conseil d'administration lors de sa session extraordinaire du 20 mai 2013), l'évaluation sera continue. Pour ce type d'évaluation, la présence à, au moins, 80 % du cours est obligatoire. Seules 20 % d'absences justifiées seront autorisées.
- Critères d'évaluation :
  - EV-C1 : Confirmation de la maîtrise des contenus théoriques et pratiques et élaboration critique de ceux-ci.
  - EV-C2 : Appréciation du travail réalisé, individuellement ou en groupe, en tenant compte de la présentation, de la rédaction et de la clarté des idées, de la structure et du niveau scientifique, de la créativité, de la justification de l'argumentation,

Firma (1): Universidad de Granada
CIF: Q1818002F

Firmado electrónicamente según arts. 15, 17 y 41.1 del Reglamento de Adm. Electrónica de la Universidad de Granada (BOJA nº 85 de 6 de mayo de 2021)
Este documento firmado digitalmente puede verificarse en https://sede.ugr.es/verifirma/ 05/05/2026 - 09:24
Código seguro de verificación (CSV): 2247E6D18DFB73E521E3A58FDD6DD696 Pág. 4 de 7

de la capacité et de la richesse de la critique et de la mise à jour de la bibliographie consultée. L'utilisation correcte de la langue étrangère (niveau B1) sera également prise en compte.
    - EV-C3 : Degré d'implication et attitude des étudiants dans leur participation aux consultations, présentations et débats, ainsi que dans la préparation et la présentation des travaux individuels ou d'équipe, et dans les sessions de partage.
    - EV-C4 : Assiduité et participation active aux cours théoriques et pratiques ainsi qu'aux travaux dirigés spécialisés, aux séminaires et aux séances de groupe.
- Instruments d'évaluation :
    - 1. Tests théoriques et pratiques sur le programme d'études et les lectures proposées (60% de la note finale).
    - 2. Travaux pratiques et présentations orales, selon les pourcentages suivants :
        - Travaux pratiques 1 : 20% de la note finale.
        - Travaux pratiques 2 : 20% de la note finale.

Les travaux pratiques sont obligatoires. Un autre regroupement des travaux pratiques et de leur pourcentage peut être effectué pour faciliter l'adaptation du guide pédagogique aux particularités de la classe et/ou du groupe (école maternelle ou primaire). Dans tous les cas, la partie évaluation pratique sera toujours égale à 40% de la note globale. Le corps enseignant informera les étudiants de tout changement ou division à cet égard au début de l'année académique.

- Pour que la matière soit réussie, il faut que chacune des sections susmentionnées relatives à l'évaluation (épreuve écrite théorique-pratique) soit réussie.
- La note finale tiendra compte de l'utilisation et de la correction de la langue française démontrées tout au long du cours.
- Dans le cas de l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle pour le développement de la matière, l'étudiant·e doit en faire un usage éthique et responsable. Il convient de suivre les recommandations contenues dans le document intitulé "Recommandations pour l'utilisation de l'intelligence artificielle à l'UGR", publié à l'adresse suivante : https://ceprud.ugr.es/formacion-tic/inteligencia-artificial/recomendaciones-ia#contenido0

EVALUACIÓN EXTRAORDINARIA

Il s'agit d'une deuxième session annuelle de la matière. Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux établis pour l'évaluation unique. Les instruments et les pourcentages sont les suivants :

1. Épreuves théorico-pratiques écrites (60 %) et orales (40 %) (comprenant, le cas échéant, des questions courtes, des études de cas, etc.) sur la matière expliquée en classe et les lectures proposées (100 % de la note finale).
2. La note finale tiendra compte de l'utilisation et de la correction de la langue étrangère démontrée (niveau B1 (et/ou) B2).

- Le système de notation sera exprimé par une note numérique conformément aux dispositions de l'article 5 du D.R. 1125/2003, du 5 septembre, qui établit le système européen de crédits et le système de notation des diplômes universitaires officiels valables en Espagne. La note globale correspondra à la note pondérée des différents aspects et activités qui composent le système d'évaluation.
- Dans le cas de l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle pour le développement de la matière, l'étudiant·e doit en faire un usage éthique et responsable. Il convient de suivre les recommandations contenues dans le document intitulé "Recommandations pour l'utilisation de l'intelligence artificielle à l'UGR", publié à l'adresse suivante : https://ceprud.ugr.es/formacion-tic/inteligencia-artificial/recomendaciones-ia#contenido0

Firma (1): Universidad de Granada
CIF: Q1818002F

Firmado electrónicamente según arts. 15, 17 y 41.1 del Reglamento de Adm. Electrónica de la Universidad de Granada (BOJA nº 85 de 6 de mayo de 2021)
Este documento firmado digitalmente puede verificarse en https://sede.ugr.es/verifirma/ 05/05/2026 - 09:24
Código seguro de verificación (CSV): 2247E6D18DFB73E521E3A58FDD6DD696 Pág. 5 de 7

EVALUACIÓN ÚNICA FINAL

Les étudiants qui, pour des raisons dûment justifiées, ne peuvent pas se conformer à la méthode de contrôle continu, doivent demander à la direction du département, selon les procédures prévues à cet effet, de pouvoir bénéficier de l'évaluation finale unique.

- Critères d'évaluation
  - EV-C1 : Confirmation de la maîtrise des contenus théoriques et pratiques et de leur élaboration critique.
  - EV-C2 : Évaluation du travail réalisé, individuellement ou en groupe, en tenant compte de la présentation, de la rédaction et de la clarté des idées, de la structure et du niveau scientifique, de la créativité, de la justification de l'argumentation, de la capacité et de la richesse de la critique et de la mise à jour de la bibliographie consultée. L'utilisation correcte de la langue étrangère (niveau B1) sera également prise en compte.
- Instruments d'évaluation. L'évaluation se fera selon les modalités suivantes :
  - Épreuves théorico-pratiques écrites (60 %) et orales (40 %) (comprenant, si nécessaire, des questions courtes, des études de cas, etc.) portant sur la matière expliquée en classe et les lectures proposées dans les cours théoriques et pratiques (100 % de la note finale).
- La note finale tiendra compte de l'utilisation et de la correction de la langue étrangère démontrée (niveau B1 et/ou B2).
- Dans le cas de l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle pour le développement de la matière, l'étudiant·e doit en faire un usage éthique et responsable. Il convient de suivre les recommandations contenues dans le document intitulé "Recommandations pour l'utilisation de l'intelligence artificielle à l'UGR", publié à l'adresse suivante : https://ceprud.ugr.es/formacion-tic/inteligencia-artificial/recomendaciones-ia#contenido0

INFORMACIÓN ADICIONAL

- **Informations sur le plagiat.**
  - L'Université de Grenade encouragera le respect de la propriété intellectuelle et fera comprendre aux étudiants que le plagiat est une pratique contraire aux principes qui régissent l'enseignement universitaire. Pour cela, l'étudiant procédera à la reconnaissance d'avoir réalisé les différents travaux de sa main et de leur protection conformément à la propriété intellectuelle telle qu'établie par la législation en vigueur.
  - Le plagiat, entendu comme la présentation d'une œuvre ou d'un travail réalisé par une autre personne comme étant le leur ou la copie de textes sans citer leur source et les donner comme leur propre élaboration, conduira automatiquement à une note numérique de zéro dans la matière en ce qu'il est aurait été détecté, quels que soient les autres notes que l'étudiant aurait obtenues. Cette conséquence doit être comprise sans préjudice des responsabilités disciplinaires que les étudiants qui plagient peuvent encourir.

- **Évaluation exceptionnelle.**
  - En ce qui concerne l'évaluation exceptionnelle, la réglementation en vigueur approuvée par l'Université de Grenade sera prise en compte. https://www.ugr.es/~minpet/pages/enpdf/normativaevaluacionycalificacion.pdf
- **Évaluation extraordinaire par le jury.**
  - L'étudiant qui souhaite bénéficier de la procédure d'évaluation par le jury doit en faire la demande par écrit à la Direction du Département. La demande doit être

Firma (1): Universidad de Granada
CIF: Q1818002F

Firmado electrónicamente según arts. 15, 17 y 41.1 del Reglamento de Adm. Electrónica de la Universidad de Granada (BOJA nº 85 de 6 de mayo de 2021)
Este documento firmado digitalmente puede verificarse en https://sede.ugr.es/verifirma/ 05/05/2026 - 09:24
Código seguro de verificación (CSV): 2247E6D18DFB73E521E3A58FDD6DD696 Pág. 6 de 7

présentée au moins quinze jours ouvrables avant la date de début de la période d'examens de chaque session, en renonçant aux notes obtenues en effectuant les différents tests d'évaluation continue. Dans le cas de matières de premier cycle avec un enseignement partagé par plusieurs départements, l'étudiant dirigera la demande vers l'un d'entre eux, et devra être résolue par la direction du département auquel la demande est adressée. La procédure d'évaluation par le tribunal ne sera applicable qu'aux épreuves finales (article 10).

- **Évaluation des étudiants en situation de handicap ou/et à besoins éducatifs particuliers (BEP).**
  - Dans le cas d'étudiants en situation de handicap ou ayant d'autres besoins spécifiques de soutien éducatif, les tests d'évaluation doivent être adaptés à leurs besoins, conformément au règlement d'évaluation de l'Université de Grenade. https://www.ugr.es/~minpet/pages/enpdf/normativaevaluacionycalificacion.pdf
- **Perspective de genre**
  - Dans le cadre de l'enseignement de ce cours, nous adopterons une perspective de genre afin de garantir l'absence de discrimination entre les femmes et les hommes en ce qui concerne les compétences, les contenus, la méthodologie et l'évaluation. En même temps, nous favoriserons l'identification des stéréotypes (y compris les microstéréotypes) sexistes dans la discipline ainsi que dans les pratiques éducatives et sociales.
    D'ailleurs, nous privilégierons l'utilisation d'un langage non-sexiste, tant à l'oral qu'à l'écrit.
- **Protection des données personnelles.**
  - Conformément à la Résolution du Recteur du 4 mai 2020 sur le traitement et la protection des données personnelles dans le développement de tests d'évaluation non présentiels, dans les tests d'évaluation envisagés dans ce guide qui nécessitent ou prévoient d'utiliser l'audio ou/et vidéo pendant le développement de celui-ci, cette utilisation sera faite conformément aux directives établies dans les instructions et recommandations pour l'application du règlement sur la protection des données, la vie privée ou personnelle marquée par le secrétaire général ou l'organisme

Información de interés para estudiantado con discapacidad y/o Necesidades Específicas de Apoyo Educativo (NEAE): Gestión de servicios y apoyos (https://ve.ugr.es/servicios/atencion-social/estudiantes-con-discapacidad).

Firma (1): Universidad de Granada
CIF: Q1818002F

Firmado electrónicamente según arts. 15, 17 y 41.1 del Reglamento de Adm. Electrónica de la Universidad de Granada (BOJA nº 85 de 6 de mayo de 2021)
Este documento firmado digitalmente puede verificarse en https://sede.ugr.es/verifirma/ 05/05/2026 - 09:24
Código seguro de verificación (CSV): 2247E6D18DFB73E521E3A58FDD6DD696 Pág. 7 de 7